

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du vendredi 26 mai 2023**

**DATE de convocation et d'affichage**

19 mai 2023

**DATE de publication de la délibération**

2 juin 2023

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

En exercice 27

Présents 22

Votants 26

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-six mai à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Tinténiac s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Christian TOCZÉ, Maire.

**Étaient présents :** TOCZÉ Christian, Maire ; Mmes et MM. BIMBOT Frédéric, DELVILLE Nathalie, LEGRAND Rémi, GARÇON Isabelle, TOUZARD Blaise, PARPAILLON Marie-Laure, BOLIVARD Régis, GIOT Stéphanie, Adjoint ; Mmes et MM. ANDRÉ Marie-Thérèse, ARRIBARD Martine, BOSSARD Nelly, DUFEIL Christophe, FOUCHARD Fabrice, GORON Maxime, LEMARCHANDEL Franck, MARTINIAULT Anne-Laure, SALIS Anaïs, BLANDIN Béatrice, D'ABOVILLE Rosine, BAZIN Denis (arrive à 20h00 au point 1), MORIN-LOUVIGNY Isabelle, Conseillers Municipaux.

**Étaient absents excusés :** DUFRAIGNE-CLOLUS Cécile donne pouvoir à BOSSARD Nelly ; JEANNEAU Luc donne pouvoir à BOLIVARD Régis ; QUENOUILLÈRE Roger donne pouvoir à GIOT Stéphanie ; PRESCHOUX Léon donne pouvoir à MORIN-LOUVIGNY Isabelle.

**Était absent :** DEHEEGER Vianney.

**Secrétaire de séance :** FOUCHARD Fabrice, à qui il est adjoint un auxiliaire, Sophie CONGRAS.

**N°260523-7 : Création d'un poste d'adjoint administratif à TC - agent au service population**

Madame Isabelle GARÇON informe l'Assemblée que l'agent d'accueil actuelle a demandé sa mutation qui sera effective le 15 juin 2023.

Un recrutement a été effectué : la personne retenue arrivera dans la collectivité au 1<sup>er</sup> juin et sera en doublon avec la personne actuellement en place pendant 15 jours dans l'intérêt du service.

Les deux agents ne pouvant être affectées sur un même poste, même pour 15 jours, il y a lieu de créer un 2<sup>ème</sup> poste d'adjoint administratif à temps complet.

**Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal décide de créer un poste d'Adjoint Administratif à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> juin 2023.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures.

Pour expédition conforme.

Le Maire. Christian TOCZÉ	Le secrétaire de séance. Fabrice FOUCHARD
 	

Acte certifié exécutoire

Compte tenu de sa transmission en Préfecture d'Ille-et-Vilaine le 1<sup>er</sup> juin 2023

De sa publication sur le site Internet de la commune le 2 juin 2023